



le cnam
intec

L'offre des formations comptabilité, contrôle, audit

Institut national des techniques économiques et comptables

2016
2017

PRÉSENTATION

Le Cnam Intec	p. 3
Les plus de l'Intec	p. 4
Des ressources et des outils	p. 6

FORMATIONS ET DIPLÔMES

Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)	p. 8
Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)	p. 10
Master CCA	p. 12
Diplôme d'expertise comptable (DEC)	p. 14
Licences professionnelles métiers de la comptabilité	p. 15
Certificats de spécialisation	p. 16

MODALITÉS PRATIQUES

Cursus d'expertise comptable en formation initiale	p. 18
Validation des acquis (VAE-VES-Vap 85)	p. 19
Formations en alternance	p. 20
Formation tout au long de la vie	p. 22

INSCRIPTIONS

S'inscrire	p. 24
Tarifs 2016/2017	p. 26
Contacts	p. 27



Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie.

L'Institut national des techniques économiques et comptables (Intec) est une composante du Cnam, spécialisée dans les études comptables supérieures et, en particulier, dans le cursus d'expertise comptable.

Le réseau des centres d'enseignement de l'Intec est présent en France et dans de nombreux pays francophones.

L'Intec en quelques chiffres :

- **plus de 80 ans d'expérience** dans le domaine de la formation aux métiers de l'expertise comptable;
- **plus de 12 000 inscrits** chaque année;
- **plus de 350 intervenants** (enseignants et professionnels);
- **80 centres associés** en France et dans le monde francophone.

Les plus de l'Intec



Une vocation : former aux métiers de l'expertise comptable

Depuis sa création, l'Intec met en œuvre et développe son savoir-faire dans la formation aux diplômes du cursus d'expertise comptable :

- l'Intec permet de se former à distance pour préparer à la fois les diplômes de l'Intec (DGC et DSGC) et les diplômes de l'État (DCG et DSCG)
- les cours sont complets et autosuffisants, disponibles en format papier et numérique et permettent à chaque élève de travailler en autonomie.

Même à distance, un élève de l'Intec n'est pas seul car des solutions innovantes sont là pour répondre à ses questions et évaluer l'acquisition de compétences :

- des séances de webconférences pour interagir avec nos enseignants en direct ou être visionnées en différé ;
- un forum de discussion pour échanger avec les autres élèves et poser vos questions au responsable national de chaque unité d'enseignement (UE) ;
- des devoirs corrigés par nos équipes de correcteurs à distance pour un retour personnalisé sur votre travail ;
- des compléments pédagogiques sur Internet avec des exercices interactifs pour se former seul et tester ses connaissances.



La double chance aux examens

L'Intec propose une préparation aux diplômes de l'État et de l'Intec permettant de se présenter aux examens de l'État et de l'Intec la même année.

Afin de bénéficier de la double chance, vous devez vous inscrire aux examens pour le DCG et le DSCG État auprès des services académiques. L'inscription aux épreuves de l'Intec est automatique.

La double chance vous permet, pour chaque UE du DGC/DCG, de conserver votre meilleure note pour demander le diplôme de l'Intec. Le diplôme de l'Intec vous dispensant de toutes les UE de l'État, il vous suffira, pour obtenir le DCG, de le demander auprès de votre service académique.

Le principe de la double chance fonctionne également pour le DSGC. Excepté pour les UE 1 et 4 du DSCG, le diplôme de l'Intec permet de remplacer par des dispenses toutes les notes inférieures à 10/20 aux 5 autres épreuves de l'État.

La session d'examens est organisée en mai 2017 pour le DGC juste avant la session du DCG de l'État, et en juin 2017 pour le DSGC avant la session du DSCG de l'État fin octobre 2017.

En savoir plus :

intec.cnam.fr/diplomes-et-formations

www.siec.education.fr

Des solutions de formation pour tous et partout

Les modalités d'enseignement proposées par l'Intec répondent à la diversité des parcours de nos élèves :

- en formation initiale pour poursuivre ses études avant d'entrer dans la vie active ;
- en alternance pour associer études et pratique professionnelle ;
- en formation continue pour se former tout au long de la vie.

80 centres Cnam et/ou conventionnés sont ouverts en France et dans un grand nombre de pays francophones pour vous apporter une solution personnalisée (cf. coordonnées en page 27).

Toutes les UE sont proposées en formation présentielle sur le centre de Paris.

Certains centres d'enseignement en France et dans les pays francophones proposent des cours en présentiel qui viennent compléter le cours à distance. Un accompagnement VAE est possible dans toutes les régions pour valider tout ou partie d'un des diplômes du cursus d'expertise comptable.

Nouveautés de la rentrée 2016-2017

L'Intec fait évoluer ses formations pour s'adapter aux besoins et aux contraintes de ses élèves :

- ouverture du **master CCA** à distance. Il s'adresse aux candidats désireux de rejoindre le cursus de l'expertise comptable par la voie universitaire ;
- possibilité de suivre le master CCA proposé en apprentissage ou en contrat de professionnalisation ;
- création d'une classe de **DCG1** pour un suivi personnalisé des nouveaux entrants dans le cursus sur les UE fondamentales ;
- lancement de **cours décalés** de mai à octobre pour préparer les examens d'État du DSCG et concilier rythmes de la formation et de la vie professionnelle.

L'Intec s'inscrit enfin dans la démarche du ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la Recherche de décomposition des diplômes en blocs de compétences.



Des ressources et des outils

Des cours de qualité

Pour chaque UE, un support de cours complet et autosuffisant, divisé en quatre séries, est mis à jour chaque année.

Ce support est disponible au format papier et/ou téléchargeable au format pdf ou au format ePUB (lisible sur smartphone et tablette).

La version imprimée du cours peut être envoyée à l'élève moyennant un supplément payable à l'inscription.

Pour chaque UE, 12 séances de webconférences de deux heures peuvent être suivies en direct ou en différé tout au long de l'année.

Suivies en direct, ces webconférences, qui mêlent cours et exercices accompagnés, permettent d'interagir avec l'enseignant. Il est possible d'obtenir une attestation d'assiduité aux webconférences. Rendez-vous sur **cnamintec.fr**



- des webconférences régulières ;
- un forum de discussion par UE permettant des échanges entre élèves et enseignants ;
- des compléments pédagogiques (exercices, éléments d'actualité, etc) ;
- des compléments pédagogiques et les annales des examens Intec et État depuis 2008 des UE du DCG/DGC et du DSCG/DSGC ;
- des exercices interactifs sur les UE du DGC pour tester vos connaissances.

Web Conférence2_UE212A

le cnam
intec

2. Stratégies basiques

3) Vendre une option d'achat
Vente pour une prime de 8 € d'une option d'achat de prix d'exercice 110 €.

Résultat = prime si option non exercée

Ou

= prime + prix de vente fixé par l'option exercée - cours

Prix de l'option	Cours de l'action	Prix de vente de l'action versé par l'acheteur (si exercice de l'option)	Gain	Perte
8	80	-	8	
8	90	-	8	
8	100	-	8	
8	110	110	8	
8	111	110	7	
8	117	110	1	
8	118	110	0	1
8	119	110		1
8	120	110		2
8	125	110		7
8	130	110		12
8	135	110		17

Des outils et services en ligne !

Des devoirs à soumettre à la correction

Pour chaque UE, l'élève a la possibilité de s'évaluer tout au long de l'année en envoyant des devoirs à la correction au Cned par voie postale ou en ligne. À partir de la rentrée 2017-2018, seuls les envois de devoirs en ligne seront possibles.

Pour chaque UE, un point de bonification est attribué à la note d'examen final correspondant, si l'élève a rendu dans les délais imposés, un minimum de devoirs avec une moyenne générale de 10/20.

La plateforme Moodle Intec (**cnamintec.fr**) offre aux élèves, pour les UE auxquelles ils sont inscrits, les ressources suivantes :

- les cours et corrigés des devoirs à télécharger ;

Les cours en présentiel à Paris et dans les centres Intec près de chez vous.

Des cours en présentiel peuvent compléter le cours à distance de chaque UE.

Le centre de Paris propose plusieurs modalités d'enseignement : cours du jour, cours du soir, cours renforcés, regroupements organisés en semaine ou le samedi.

Les centres Intec en région et à l'étranger proposent également des formules de cours complémentaires.

Les différentes formules d'enseignement pour les UE du DGC et du DSGC

Pour choisir sa formule d'enseignement, chacun doit déterminer ses besoins et le temps dont il dispose.

NB : le choix de la formule s'effectue par UE. Il peut donc être différent selon les UE.

FORMATIONS ET DIPLÔMES

Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)

L'Intec vous prépare simultanément au DGC Intec et au DCG État.

Objectif de la formation

Le DGC Intec est un diplôme de niveau bac +3 admis en dispense du DCG de l'État.

Il permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité.

Débouchés

Ce diplôme permet une insertion professionnelle à un niveau d'encadrement intermédiaire en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable. Il permet aussi la poursuite d'études supérieures, notamment vers le DSCG ou le master CCA.

Conditions d'accès

Sont autorisés à s'inscrire à cette préparation les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance ;
- deux unités d'enseignement (UE) du Conservatoire national des arts et métiers ;
- diplômes homologués niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III ou IV du RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ;
- accès dérogatoire par la Vap 85 au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Période de formation

Du 19 septembre 2016 au 6 mai 2017, période de formation hors examens.

Formules d'enseignement

- formation initiale ;
- formation en alternance ;
- formation continue ;
- accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Composition du diplôme

Treize unités d'enseignement (UE) à capitaliser au rythme voulu par les candidats.

Durée moyenne d'études à temps plein : trois ans. Elle peut être réduite en cas de dispense d'épreuves ou de validation des acquis (VES, VAE). Elle peut également être supérieure à trois ans.

Modalités d'évaluation

Un examen final par UE et par année universitaire. Les élèves inscrits sont automatiquement convoqués aux épreuves des UE qu'ils suivent.

Périodes d'examens

- Écrits : entre le 17 et le 27 mai 2017 ;
- Oral de relations professionnelles : à compter du 2 novembre 2017.

Conditions de délivrance du DGC (diplôme Intec)

Sont déclarés admis au DGC les candidats qui remplissent les trois conditions suivantes :

- 1 – satisfaire aux conditions d'accès ;
- 2 – avoir obtenu une moyenne générale pondérée de 10/20 aux 13 UE le composant (sans note inférieure à 6/20) ; les UE validées par VAE et/ou VES et/ou dispense équivalent à 10/20 dans le calcul de la moyenne ; les notes obtenues aux épreuves du DCG État peuvent être intégrées dans le calcul des points du DGC Intec, sous réserve qu'elles soient au moins égales à 6/20 ;
- 3 – trois UE au moins doivent avoir été préparées à l'Intec par la formation ou l'accompagnement VAE.

L'année d'obtention du diplôme est l'année de réussite à la dernière UE Intec ou État.

Conditions de délivrance du DCG (diplôme d'État)

Les titulaires du DGC Intec peuvent demander auprès des services académiques la délivrance du DCG État sur présentation de leur diplôme du DGC Intec.

L'Intec
vous prépare
simultanément au
DCG Intec et au
DCG État.



Organisation du cours à distance et tarifs

UE	Temps moyen de travail	Nb séries	Nb devoirs	Épreuves d'examens				Tarifs 2016-2017		
				Date	Durée	Nature	Coef.	Mode de formation	Code	Tarifs par UE
UE TEC 111 Introduction au droit	150h	4	5	Entre le 15 et le 26 mai 2017	3h	Écrit	1	Cours à distance en ligne	DL	tarif réduit* 240 € tarif plein** 420 €
UE TEC 112 Droit des sociétés	150h	4	5		3h		1			
UE TEC 113 Droit social	150h	4	5		3h		1			
UE TEC 114 Droit fiscal	150h	4	5		3h		1			
UE TEC 115 Économie	210h	4	5		4h		1,5			
UE TEC 116 Finance d'entreprise	150h	4	5		3h		1			
UE TEC 117 Management	210h	4	5		4h		1,5	Cours à distance imprimé et en ligne	DT	tarif réduit* 290 € tarif plein** 480 €
UE TEC 118 Systèmes d'information de gestion	210h	4	5		4h		1,5			
UE TEC 119 Introduction à la comptabilité	150h	4	5		3h		1			
UE TEC 120 Comptabilité approfondie	150h	4	5		3h		1			
UE TEC 121 Contrôle de gestion	210h	4	5		4h		1,5			
UE TEC 122 Anglais appliqué aux affaires	150h	4	5		3h		1			
UE TEC 123 Relations professionnelles 1	60h + stage de 8 semaines	4	5	À compter du 2 novembre 2017	1h	Oral	1			

*Tarif réduit: inscription financée à titre personnel par l'élève.

**Tarif plein: inscription financée par un employeur ou par un organisme paritaire collecteur agréé.

Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)

L'Intec vous prépare simultanément au DSGC Intec et au DSCG État.

Objectifs de la formation

Acquérir une formation approfondie préparant aux métiers de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

Débouchés

- obtenir un diplôme permettant d'occuper un poste d'encadrement supérieur en entreprise ou en cabinet (responsable financier, contrôleur de gestion, directeur comptable, auditeur interne) ;
- poursuivre ses études supérieures en s'inscrivant au stage d'expertise comptable en qualité d'expert-comptable stagiaire.

Conditions d'accès

Peuvent s'inscrire au DSGC, les titulaires de l'un des diplômes ou titres suivants :

- DCG ou DGC ou tout titre ou diplôme admis en dispense du DCG (par arrêté ministériel) ;
- DECF État ;
- master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un État membre de l'espace européen de l'enseignement supérieur ;

D'autres voies d'accès au DSGC Intec sont possibles, mais ne donnent pas accès aux épreuves du DSCG de l'État :

- titre de responsable comptable du Cnam ;
- accès dérogatoire par la Vap 85 au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle ;
- de plus, pour les étudiants n'ayant pas terminé le DCG/DGC, une inscription dérogatoire aux UE du DSGC Intec est autorisée sous conditions. Les prérequis d'UE obligatoires sont précisés dans le tableau présentant le programme du DSGC (cf. page 11).

Période de formation

Du 31 octobre 2016 au 10 juin 2017 - période de formation hors examens.

Formules d'enseignement

- formation initiale ;
- formation en alternance ;
- formation continue ;
- accompagnement à la validation des acquis de l'expérience.

Composition du diplôme

Sept unités d'enseignement (UE).

Durée moyenne d'études à temps plein : deux ans. Elle peut être réduite en cas de dispense d'épreuves, mais elle peut aussi être supérieure à deux ans.

Modalités d'évaluation

Un examen final par UE et par année universitaire. Les élèves inscrits sont automatiquement convoqués aux épreuves des UE qu'ils suivent.

Période d'examens

- Écrits : du 14 au 16 juin 2017 ;
- Oraux : à compter du 2 novembre 2017.

Des séminaires de révisions intensives sont organisés en septembre pour les épreuves écrites du DSCG.

Session préparatoire au DSCG/DSGC (UE TEC 170)

Afin de faciliter la préparation du DSCG/DSGC, l'Intec organise à Paris une session intensive de révisions aux UE du DGC en cours en présentiel groupés sur deux semaines.

Cette formation compte 60 heures de cours à raison de 6 heures par journée. Elle comprend notamment un condensé de cours de droit, d'économie et management, de comptabilité, de contrôle de gestion et de finance.

Conditions de délivrance du DSGC (diplôme Intec)

Sont déclarés admis au DSGC les candidats qui remplissent les trois conditions suivantes :

- 1 – satisfaire aux conditions d'accès ;
- 2 – avoir obtenu une moyenne générale pondérée de 10/20 aux 7 UE le composant (sans note inférieure à 6/20). Les UE validées par VAE et/ou VES et/ou dispense équivalent à 10/20 dans le calcul de la moyenne ;
- 3 – deux UE au moins doivent avoir été préparées à l'Intec par la formation ou l'accompagnement VAE.

L'année d'obtention du diplôme est l'année de réussite de la dernière UE Intec ou État.

Le DSGC Intec dispense des UE 2, 3, 5, 6 et 7 du DSCG État et donne accès au stage d'expertise comptable pour la préparation du DEC.

Conditions de délivrance du DSCG (diplôme d'État)

Pour obtenir le DSCG de l'État, les titulaires du DSGC Intec doivent valider les UE 1 et 4 du DSCG de l'État.

L'Intec vous prépare simultanément au DSGC Intec et au DSCG État.



UE	Temps moyen de travail	Nb séries	Nb devoirs	Épreuves d'examens				Tarifs 2016-2017			Séminaires
				Date	Durée	Nature	Coef.	Mode de formation	Code	Tarifs par UE	
UE TEC 211 Gestion juridique, fiscale et sociale Prérequis obligatoires : 111, 112, 113 et 114	180h	4	5	Du 13 au 16 juin 2017	4h	Écrit	1,5	Cours à distance en ligne	DL	TR: 260 € TP: 440 €	<ul style="list-style-type: none"> • Session préparatoire au DSGC UE TEC 170 - octobre 2016 Inscriptions à partir du 4 juillet 2016 TR: 200 € TP: 420 €
UE TEC 212 Finance Prérequis obligatoire : 116	140h	4	5		3h		1				
UE TEC 213 Management et contrôle de gestion Prérequis obligatoires : 117 et 121	180h	4	5		4h		1,5				
UE TEC 214 Comptabilité et audit Prérequis obligatoires : 119 et 120	180h	4	5		4h		1,5				
UE TEC 215 Management des systèmes d'information Prérequis obligatoire : 118	140h	4	5		3h		1				
UE TEC 216 Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais Prérequis obligatoires : 115 et 122	120h	4	5	À partir du 2 novembre 2017	1h	Oral	1				<ul style="list-style-type: none"> UE TEC 281 et TEC 284 tarif réduit : 440 € tarif plein : 620 € tarif élève*** : 220 € UE TEC 282 et TEC 283 tarif réduit : 240 € tarif plein : 420 € tarif élève*** : 120 €
UE TEC 217 Relations professionnelles 2 Prérequis obligatoire : 123	60h + stage de 12 semaines	4	2 fiches d'évaluation ¹		1h		1				
						Cours à distance imprimé et en ligne	DT	TR: 310 € TP: 500 €			
						Cours à distance et aide personnalisée ²	DA	TR: 420 € TP: 600 €			

¹ Une présentation de ces travaux et des conditions d'octroi de la bonification du contrôle continu sont consultables sur intec.cnam.fr à partir de juillet 2016.

² Les élèves qui préparent l'UE TEC 217 à distance souhaitant une aide personnalisée à la réalisation de leur mémoire peuvent s'inscrire pour une mise en contact avec un enseignant tuteur afin de les aider pour l'élaboration du mémoire.

* Tarif réduit : inscription financée à titre personnel par l'élève.

** Tarif plein : inscription financée par un employeur ou par un organisme paritaire collecteur agréé.

*** Tarif préférentiel pour les élèves inscrits en 2015/2016 dans la même UE que celle suivie en séminaire.

Master comptabilité, contrôle, audit (master CCA)

Objectif de la formation

Obtenir le master professionnel CCA, diplôme national que le Cnam est habilité à délivrer par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est reconnu dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Il est ouvert en présentiel par la chaire de comptabilité financière et audit (CFA) et à l'Intec en apprentissage, en contrat de professionnalisation et à distance avec regroupements.

Débouchés

Les titulaires du master professionnel CCA ont vocation à poursuivre leur carrière :

- dans des cabinets d'expertise comptable, et/ ou de commissariat aux comptes comme collaborateur ou stagiaire et futur associé ;
- dans des postes à responsabilité au sein des directions comptables et financières, de contrôle de gestion ou d'audit interne des organisations privées ou publiques ;
- dans des cabinets de consultants.

Ce diplôme exempté de 5 UE du DSCG de l'État (UE 2, 3, 5, 6 et 7) et permet de commencer le stage d'expertise comptable.

Composition du diplôme

Le master CCA se prépare sur deux années.

Huit UE composent le master, chaque UE étant préparée sur une année, à l'exception de l'UE de mémoire qui est répartie sur deux années : l'UE 504 de M1 est une préparation au mémoire de M2 (UE 537). Il permet aux candidats du master à distance sans expérience de réaliser le stage obligatoire de trois mois pendant l'été.



Programme en M1 (ouvert en 2016)		
UE 504 Préparation au mémoire	6 ECTS	Agrément octobre
UE 532 Finance	12 ECTS	Écrit juin
UE 533 Management et contrôle de gestion	18 ECTS	Écrit juin
UE 535 Management des systèmes d'information	12 ECTS	Écrit juin
UE 536 Anglais économique	12 ECTS	Oral juin

Programme en M2 (ouvert en 2017)		
UE 531 Gestion juridique sociale et fiscale	18 ECTS	Écrit juin
UE 534 Comptabilité et audit	18 ECTS	Écrit juin
UE 537 Mémoire	12 ECTS	Oral juin
UE 538 Comptabilité internationale	12 ECTS	Écrit juin

Conditions d'admission

Sont admis en M1 sur dossier les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants :

- DCG ou tout titre ou diplôme admis en dispense du DCG ;
- M2 ou tout diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'espace européen de l'enseignement supérieur ;
- licence de gestion, licence d'économie : pour ces diplômes, les candidats devront apporter la preuve d'un niveau satisfaisant en comptabilité et fiscalité.

L'accès en M1 est possible également par la Vap 85.

Sont admis en M2 les candidats ayant validé le M1, c'est-à-dire ayant obtenu une note de 10/20 à chacune des épreuves de M1: UE 532, UE 533, UE 535 et UE 536. L'accès direct en M2 n'est possible que pour les candidats en cursus DSGC ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les quatre UE du DSGC correspondant au cursus M1, à savoir les UE 212, 213, 215 et 216.

Prérequis

Les épreuves de M2 (UE 534 de comptabilité et audit et UE 538 de comptabilité internationale) supposent une maîtrise des bases de la consolidation et, plus généralement, un niveau en comptabilité équivalent à l'UE 10 du DCG (comptabilité approfondie). Les candidats qui seraient acceptés en master CCA à distance sans avoir suivi le cursus d'expertise comptable devront impérativement valider en M1 l'UE 120 de comptabilité approfondie du DGC Intec ou l'UE 10 du DCG État. L'attestation de réussite à cette UE sera demandée au moment de la délivrance du master CCA.

Dossier de candidature

Les dossiers seront disponibles sur le site intec.cnam.fr et devront être déposés ou adressés par voie postale à l'Intec : 40, rue des Jeûneurs 75002 Paris.

- avant le 15 septembre 2016 au service alternance de l'Intec pour les candidats au master CCA en apprentissage ;
- avant le 15 octobre 2016 au service accueil de l'Intec pour les candidats au master CCA en contrat de professionnalisation ou à distance avec regroupements.

Le dossier comprendra une lettre de motivation, une copie du diplôme du bac et de l'ensemble des diplômes post-bac avec les relevés de notes.

Pour les candidats en apprentissage, une convocation à un entretien sera adressée aux candidats.

Modalités d'enseignement

Le master CCA est ouvert à l'Intec Paris

- en apprentissage (cf. page 21) ;
- en contrat de professionnalisation avec cours du jour ;
- à distance avec regroupements à Paris le samedi pour les UE 504, 531, 532, 533, 534, 535, 536 et 537.

Tous les étudiants de master reçoivent les supports complets de chaque épreuve et ont accès aux webconférences et compléments pédagogiques en ligne.

Les examens ont lieu au mois de juin à l'exception de l'agrément de l'UE 504 qui sera délivré en octobre (M1). L'agrément est indispensable à la soutenance du mémoire en M2.

La session de rattrapage a lieu début septembre pour les écrits et en novembre pour les deux épreuves orales.

Dispenses, validation des acquis

Sont admises en dispense des épreuves du master CCA les UE correspondantes du DSGC Intec validées avec une note au moins égale à 10/20. Les notes obtenues aux épreuves du DSCG de l'État ne sont pas prises en considération pour la délivrance du master CCA.

Comme tous les diplômes, le master CCA est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

Conditions de délivrance du diplôme

Sont déclarés admis au master les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à chacune des UE de M2. Seules sont prises en compte les notes obtenues aux épreuves organisées par l'Intec, éventuellement majorées par la bonification de contrôle continu.

Les candidats qui ne pourraient prétendre à la délivrance du master CCA seraient toutefois autorisés à poursuivre leur cursus en DSGC. Les notes obtenues aux épreuves du master CCA sont définitivement acquises et pourront être reportées sur les UE correspondantes du cursus DSGC, les candidats ayant passé des épreuves du DSCG de l'État pouvant alors faire jouer le principe de la double chance.

Diplôme d'expertise comptable (DEC)

Objectif de la formation

Préparer au diplôme final d'expertise comptable, diplôme d'État de niveau I dans la classification des qualifications professionnelles.

Débouchés

Ce diplôme permet l'inscription à l'Ordre des experts comptables et/ou à la Compagnie nationale des commissaires aux comptes pour l'exercice libéral ou salarié de ces métiers.

Il donne en outre accès à des fonctions de direction dans les services comptables et financiers de grandes entreprises privées ou publiques.

Conditions d'accès

L'inscription est exclusivement réservée aux experts-comptables stagiaires ou anciens stagiaires (l'attestation de fin de stage est à fournir pour s'inscrire à l'examen d'État).

Période de formation

La formation à la préparation aux écrits est délivrée sur deux périodes bloquées proches de la session d'examen. L'une en octobre pour la session de novembre, l'autre en avril pour la session de mai.

Formules d'enseignement

Formation uniquement proposée en cours présentiels à l'Intec de Paris.

Organisation du cours et tarifs

Composition du diplôme

Deux UE regroupant les trois épreuves du diplôme :

- l'UE TEC 601 comprend la formation aux deux épreuves écrites : révision comptable et déontologie ;
- l'UE TEC 602 la préparation au mémoire.

Modalités d'évaluation

Les épreuves de l'examen final sont organisées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : service interacadémique des examens et concours (Siec), bureau DES 5 (DEC), 7 rue Ernest-Renan, 94110 Arcueil.

Le diplôme d'expertise comptable est constitué de trois épreuves définies par le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 (relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable) et l'arrêté du 28 mars 2014 :

- l'épreuve écrite 1 de réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes (durée : 1 h, coefficient 1) ;
- l'épreuve écrite 2 de révision légale et contractuelle des comptes (durée : 4h30, coefficient 3) ;
- l'épreuve de rédaction et de soutenance d'un mémoire de 100 pages (soutenance : 1h - coefficient 4).

Deux sessions de l'examen final sont organisées chaque année en mai et en novembre.

Le sujet du mémoire doit être soumis à l'agrément du jury six mois au moins avant la date d'ouverture de la session de soutenance du mémoire.

• Informations et inscriptions

Accueil de l'Intec
40, rue des Jeûneurs
Paris 2^e
Tél. : 01 40 27 25 38
intec@cnam.fr

UE	Thèmes	Objectifs	Tarifs 2016/2017
UE TEC 601 Préparation aux épreuves de révision comptable et de déontologie	Épreuve de réglementation professionnelle de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes et de déontologie : <ul style="list-style-type: none"> • Exercice de la profession • Éthique, déontologie et réglementation • Contrôle de qualité • Responsabilité du professionnel 	Appréhender les objectifs des deux épreuves écrites Appréhender la méthodologie des deux épreuves écrites Identifier la documentation nécessaire	<i>tarif réduit*</i> 860 €
	Épreuve de révision légale et contractuelle des comptes : <ul style="list-style-type: none"> • Cadre général de la mission d'audit • Contrôle interne • La mission d'audit • Autres missions de certaines entités • Audit et examen limité • International 	Savoir chercher dans la documentation Savoir rédiger les réponses Focus sur les thématiques récurrentes Point sur les normes et la déontologie professionnelle	<i>tarif plein**</i> 1040 €
UE TEC 602 Préparation à la notice du mémoire	La méthodologie de l'épreuve Préparation du dossier d'entretien Entraînement pratique	Aider à arrêter un thème de réflexion puis un sujet à partir d'une expérience professionnelle. Aider à élaborer la notice d'agrément.	<i>tarif réduit*</i> 620 € <i>tarif plein**</i> 800 €

*Tarif réduit : inscription financée à titre personnel par l'élève

**Tarif plein : inscription financée par l'employeur ou par l'organisme paritaire collecteur agréé.

Licences professionnelles métiers de la comptabilité

Objectif de la formation

Ces licences professionnelles ont pour objectif de former des gestionnaires comptables opérationnels spécialisés dans un secteur ou un domaine de compétences :

- **Comptabilité et gestion des associations** : former des gestionnaires du secteur associatif capables de répondre aux demandes de transparence et d'efficacité des donateurs et bailleurs de fonds et de mettre en œuvre des compétences techniques et relationnelles dans les domaines organisationnel, administratif, comptable, financier, juridique, social et fiscal.
- **Comptabilité et paie** : former des gestionnaires capables d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales, d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines et d'être en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie.
- **responsable de portefeuilles client en cabinet d'expertise comptable** : former des gestionnaires capables d'assurer le suivi des dossiers d'une clientèle dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales et qu'il faut conseiller dans les domaines comptable, fiscal, juridique et financier pour des questions courantes.

Conditions d'accès

- avoir moins de 26 ans (pour un contrat en apprentissage) ;
- être titulaire d'un bac + 2 :
 - BTS Comptabilité et gestion des organisations (CGO) ;
 - DUT Gestion des entreprises et des administrations option finance-comptabilité (GEA-FC) ;
 - diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) ;
 - L2 (droit-économie-gestion).

Coordonnées des centres en région et à l'étranger, flashez le QR code.



• Informations et inscriptions

CFA Cnam
Île-de-France
61, rue du Landy
93210
La Plaine-Saint-Denis
Tél. : 01 58 80 83 61
cfa-idf.recrutement@
cnam.fr
cfa-idf.cnam.fr

Période de formation

Du début septembre 2016 à fin juin 2017.

Formules d'enseignement

Uniquement en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Composition du diplôme

De sept à douze modules selon la spécialisation.

Durée moyenne d'études à temps plein

Un an.

Programme

Licences métiers de la comptabilité	Thèmes	
Comptabilité et gestion des associations	Module 1 : Environnement comptable Module 2 : Environnement juridique fiscal et social Module 3 : Système d'information Module 4 : Gestion financière et budgétaire Module 5 : Anglais Module 6 : Gestion administrative et juridique	Module 7 : Gestion sociale Module 8 : Gestion fiscale Module 9 : Gestion comptable Module 10 : Stratégie, contrôle et audit Module 11 : Stage Module 12 : Projet tuteuré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise
Comptabilité et paie	UE 1 Pôle comptabilité et gestion : les éléments de la rémunération, gestion financière et budgétaire, réglementation et tenue des comptes UE 2 Pôle juridique et social : fondamentaux du droit des affaires, droit du travail, droit de la protection UE 3 Pôle ressources humaines : l'économie du travail et la théorie des ressources humaines - théorie de l'organisation UE 4 Pôle système d'information : matériels et réseaux, sécurité informatique, dématérialisation et télé procédures, logiciel de paie, informatique et Internet UE 5 Pôle communication : établir un CV, une lettre de motivation, une demande administrative UE 6 Projet tuteuré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise	
Gestion de portefeuille client en cabinet d'expertise comptable	UE 1 Pôle comptabilité et gestion - Règlementation, analyse et tenue des comptes UE 2 Pôle juridique et social - fondamentaux du droit des affaires, création et gestion du dossier juridique UE 3 Pôle social - Aspects individuels du droit du travail, rémunération, charges sociales et choix d'un statut social UE 4 Pôle fiscal - Introduction générale au droit fiscal UE 5 Pôle gestion - Gestion financière et budgétaire UE 6 Pôle communication - Communication professionnelle - Informatique et Internet - Anglais UE 7 Projet tuteuré + mémoire de licence fondé sur la mission en entreprise	

Certificats de spécialisation

Objectif de la formation

Valoriser une formation de spécialiste dans un domaine de compétence particulier intéressant les professionnels du chiffre. Non diplômants, ces certificats peuvent se concevoir de façon autonome pour permettre de mieux se placer sur le marché du travail.

Conditions d'accès

Les fondamentaux de la discipline doivent être préalablement maîtrisés.

Les conditions d'inscription sont identiques à celles du DGC/DCG, excepté pour l'UE TEC 715 pour laquelle il est demandé les mêmes conditions d'inscription que pour le DSCG/DSGC.

Période de formation

Du 26 octobre 2016 au 10 juin 2017.

Formules d'enseignement

- formation initiale ;
- formation continue (ces formations sont éligibles à tout dispositif de financement de la formation continue : CPF, plan de formation de l'entreprise) ;
- cours en ligne uniquement (cours à distance avec webconférences).

Composition du certificat

Chaque certificat est composé d'une seule unité d'enseignement.

Modalités d'évaluation

Un examen final organisé en juin 2017 par certificat. *Pour des raisons de calendrier d'examen, il n'est possible de s'inscrire qu'à deux certificats de spécialisation par année universitaire. Ainsi, il n'est pas possible de s'inscrire à plus d'un certificat parmi les certificats TEC 712, TEC 714 et TEC 715. De même, il n'est pas possible de s'inscrire à plus d'un certificat parmi les certificats TEC 716, TEC 741, TEC 742 et TEC 761.*

• TEC 712 Audit et contrôle légal des comptes :

Normes d'audit, NEP, déroulement de la mission : de l'examen analytique à l'établissement du rapport sur les comptes.

• TEC 714 Gestion des associations (comptabilité, droit et fiscalité) :

Le plan comptable associatif : legs, subventions d'investissement, fonds dédiés, etc. La fiscalité, la gestion budgétaire.

• TEC 715 Comptabilité internationale :

Normes IFRS, consolidation en normes internationales, etc.

• TEC 716 Gestion comptable et financière des collectivités territoriales :

La règle d'équilibre budgétaire, transposition des principes comptables et généraux, analyse financière et de gestion face au modèle de l'entreprise.

• TEC 741 Finance de marché :

Les marchés financiers des capitaux : actions, obligations, marchés dérivés, gestion des risques de taux d'intérêts, de devises, etc.

• TEC 742 Gestion des risques et financements des opérations de commerce à l'international :

Les crédits à l'international, analyse de montage des opérations à l'international.

• TEC 761 Audit des systèmes d'information :

Évaluer l'audit interne à travers l'analyse des ERP et des systèmes d'information.

Conditions de délivrance du certificat

Le certificat de spécialisation est délivré à tout élève qui a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'examen final.

Plus d'informations sur les certificats de spécialisation, flashez le QR code.



Organisation et tarifs

• Informations et inscriptions
Accueil de l'Intec
40, rue des Jeûneurs
Paris 2^e
Tél. : 01 40 27 25 38
intec@cnam.fr

UE	Temps moyen de travail	Nb séries	Nb devoirs	Épreuves d'examens				Tarifs 2016-2017		
				Date	Durée	Nature	Coef.	Mode de formation	Code	Tarifs par UE
UE TEC 712, 714, 715, 716, 741, 742, 761	150h	4	4	17 juin 2017	4h	Écrit	1	Cours à distance en ligne (8h de webconférences par certificat)	DL	tarif réduit* 420 € tarif plein** 600 €

*Tarif réduit : inscription financée à titre personnel par l'élève.

**Tarif plein : inscription financée par l'employeur ou par l'organisme paritaire collecteur agréé.

MODALITÉS PRATIQUES

Le cursus d'expertise comptable en formation initiale

Il est possible de suivre le cursus d'expertise comptable en formation initiale à tout moment, et en particulier :

- après le bac pour entrer en DCG 1^{re} année ;
- après un BTS ou un DUT pour compléter le DCG ;
- après le DCG ou tout autre diplôme donnant dispense du DCG pour s'inscrire en DSCG ou en master CCA.

Les enseignements à l'Intec

En complément des supports de cours complets et actualisés et de l'accès à des supports numériques (webconférences, forum de discussion, exercices interactifs, compléments pédagogiques, etc.), l'Intec propose des enseignements en présentiel pour préparer les diplômes de l'expertise comptable. Ils sont assurés à Paris et en région par des enseignants du secondaire, des enseignants-chercheurs et des professionnels. L'inscription à des cours en journée donne le statut d'étudiant.

Sur le centre de Paris, l'Intec propose différentes formules de cours en présentiel : des séances de regroupement le samedi (32 heures), des cours du jour et du soir (72 heures), des cours renforcés (144 heures).

Nouveauté 2016 : l'Intec ouvre à Paris une classe de préparation renforcée (DCG1) aux UE de première année du DCG avec un encadrement et un suivi personnalisés. Elle permet aux étudiants d'opter ensuite pour une poursuite de leur cursus en formation initiale ou en apprentissage.

Les étudiants en formation initiale bénéficient de tous les avantages de la formation à l'Intec, à savoir la double chance (DCG, DSCG) et l'accès possible au point de bonification de contrôle continu.

Les parcours conseillés en DCG et DSCG

Les diplômes d'État du cursus d'expertise comptable, DCG et DSCG, peuvent être préparés « à la carte » : chacun choisit librement le rythme et les UE qu'il souhaite présenter aux épreuves organisées par l'État. Cependant, il est recommandé de se rapprocher des parcours conseillés ci-dessous afin de respecter une logique de progression dans la préparation.

Diplôme ou cursus antérieur	Diplôme suivi en formation initiale	Année de préparation	Unités d'enseignement
BAC	DCG État	1 ^{re} année 4 UE	UE 1 - Introduction au droit UE 5 - Économie UE 8 - Système d'information et de gestion UE 9 - Introduction à la comptabilité
1 ^{re} année de DCG, BTS DUT		2 ^e année 4 UE	UE 2 - Droit des sociétés UE 4 - Droit fiscal UE 10 - Comptabilité approfondie UE 12 - Anglais appliqué aux affaires
		3 ^e année 5 UE	UE 3 - Droit social UE 6 - Finance d'entreprise UE 11 - Contrôle de gestion UE 7 - Management UE 13 - Relations professionnelles
DCG, ou tout diplôme donnant dispense du DCG	DSCG État	1 ^{re} année 3 UE	UE 1 - Gestion juridique fiscale et sociale UE 3 - Management et contrôle de gestion UE 6 - Oral d'économie en partie en anglais
		2 ^e année 4 UE	UE 2 - Finance UE 4 - Comptabilité et audit UE 5 - Management des systèmes d'information UE 7 - Relations professionnelles (mémoire)

La validation des acquis: VAE - VES - Vap 85

Vous visez l'obtention d'un diplôme de la filière de l'expertise comptable : la validation de vos acquis de l'expérience ou de vos études supérieures peut y contribuer.

Trois dispositifs de validation des acquis		Diplômes visés	
		DGC, DSGC	DCG, DSCG, DEC
VAE	Délivre tout ou partie du diplôme au vu de l'expérience professionnelle d'une durée cumulée minimale de 3 ans.	Sur dossier de recevabilité, dossier de candidature et entretien (jury Intec).	Sur dossier de recevabilité, dossier de candidature et entretien (jury État).
VES	Délivre tout ou partie du diplôme au vu d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger.	Sur dossier * Coût 100€	
Vap 85	Dispense des prérequis pour préparer le diplôme au vu de l'expérience professionnelle, personnelle des études et formations.	Sur dossier * Coût 100€	

*Dossier téléchargeable sur le site intec.cnam.fr (rubrique validation des acquis)

L'Intec organise mensuellement des réunions d'information.

Accompagnement VAE

L'Intec et, en région les centres du Cnam, assurent un accompagnement VAE sous forme d'entretiens individuels et d'ateliers, pour aider à :

- choisir les activités professionnelles ou extra-professionnelles qui justifient la demande ;
- expliciter et analyser ces expériences ;
- les mettre en relation avec les compétences des référentiels des UE ;
- choisir les pièces probantes ;
- préparer l'entretien avec le jury.

La démarche VAE est assimilée à une action de formation et peut être financée par tout dispositif de formation continue des salariés (plan de formation, CPF, congé VAE) non spécifique aux demandeurs d'emploi.

Procédure jury VAE Intec

Trois jurys sont organisés chaque année, en mai, juin et novembre.

Procédure jury VAE État

Une session par an et par diplôme :

- expertise de la candidature (dossier et audition) par une commission académique ;
- délibération par le jury de diplômes.

	Dates indicatives Les dates effectives sont publiées chaque année au BO	
	DCG	DSCG
Date nationale des inscriptions sur Internet	janvier	mai
Date nationale limite de retour des dossiers d'inscription et du livret 2 (services académiques)	mars	août
Période de l'entretien avec la commission académique	avril à mai	octobre à novembre
Jury national	septembre	décembre

Avant d'aller plus loin :

• VAE
Consultez les grilles de compétences des UE composant le diplôme et vérifiez que vos expériences répondent aux référentiels.

• VES
Vérifiez que :
- votre diplôme ne donne pas déjà droit à des dispenses pour le DCG ou le DSCG ;
- la concordance des programmes des diplômes respectifs ;
- les notes obtenues dans les matières demandées.

• Vap 85
Vérifiez que vos acquis d'expérience, d'études et de formation sont suffisants dans les différents domaines du diplôme pour aborder la formation.

intec.cnam.fr/validation-des-acquis

Les formations en alternance: DCG, DSCG, master CCA

L'alternance entre les périodes de cours et la formation en entreprise permet à l'alternant une mise en œuvre immédiate de ses connaissances.

DCG, DSCG en apprentissage

Certains centres d'enseignement de l'Intec proposent des formations en apprentissage au DGC, au DSGC et, sur le centre de Paris, en master CCA.

Conditions à remplir pour pouvoir signer un contrat d'apprentissage

- être âgé de moins de 26 ans ;
- résider en région Île-de-France (pour le centre de Paris) ;
- être titulaire d'une carte de séjour en cours de validité pour les étudiants hors UE.

Les avantages proposés par l'Intec

- la double chance aux examens : les diplômes de l'Intec, DGC et DSGC, donnent dispense totale du diplôme de l'État DCG et partielle du DSCG ;
- un contrôle continu ;
- la gratuité pour l'étudiant et la participation de l'employeur ;
- des cours chaque semaine de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ;

- un accompagnement dans la recherche d'un employeur et un suivi personnalisé ;
- une véritable expérience professionnelle ;
- un salaire pendant toute la durée de la formation.

Tutorat pédagogique

Au cours de chaque année de formation, l'apprenti est personnellement suivi par un tuteur pédagogique enseignant dans le cadre des formations en apprentissage. Ce tuteur est son interlocuteur privilégié pour tous les aspects liés au bon déroulement de l'apprentissage et effectue deux visites annuelles dans la structure d'accueil.

Parallèlement, un maître d'apprentissage est désigné par le cabinet, ou l'entreprise, pour jouer un rôle similaire au sein de l'entreprise d'accueil. Des réunions régulières sont organisées pour s'assurer que le contrat se déroule dans les meilleures conditions.

Rythme de l'alternance

Deux journées consécutives de 7 heures à l'Intec suivies de trois journées chez l'employeur (60 % du temps chez l'employeur et 40 % à l'Intec).

Inscriptions
Intec Paris en
apprentissage :

Dès le mois
d'avril 2016,
déposer un dossier
de candidature
à télécharger sur
le site intec.onam.fr

Clôture
des inscriptions :
29 juillet 2016 pour
le DCG/DGC et
le 30 septembre 2016
pour le DSCG/DSGC

Intec
de Paris :
01 58 80 89 57
/ 83 39

apprentissage.intec@onam.fr

Statut de l'élève	Diplôme	Année de composition	Unités d'enseignement (UE)
Étudiant		1 ^{re} année 4 UE	Introduction au droit - Économie - Introduction à la comptabilité - Systèmes d'information et de gestion
Apprenti	DCG État DGC Intec bac+3	2 ^e année 4 UE	Droit des sociétés - Droit fiscal - Comptabilité approfondie - Anglais appliqué aux affaires
		3 ^e année 5 UE	Droit social - Finance d'entreprise - Contrôle de gestion - Management - Relations professionnelles I
Apprenti	DSCG État DSGC Intec bac+5	1 ^{re} année 3 UE	Gestion juridique fiscale et sociale - Management et contrôle de gestion - Oral d'économie en partie en anglais
		2 ^e année 4 UE	Finance - Comptabilité et audit - Management des systèmes d'information - Relations professionnelles II

Master CCA en apprentissage

Le master comptabilité, contrôle, audit se prépare en deux années, le jeudi et le vendredi du 29 septembre 2016 au 16 juin 2017. Le passage en M2 étant lié à l'obtention d'une moyenne de 10/20 aux épreuves de M1.

Programme en M1		
UE 504 Préparation au mémoire	6 ECTS	Agrément octobre
UE 532 Finance	12 ECTS	Écrit juin
UE 533 Management et contrôle de gestion	18 ECTS	Écrit juin
UE 535 Management des systèmes d'information	12 ECTS	Écrit juin
UE 536 Anglais économique	12 ECTS	Oral juin

Programme en M2		
UE 531 Gestion juridique sociale et fiscale	18 ECTS	Écrit juin
UE 534 Comptabilité et audit	18 ECTS	Écrit juin
UE 537 Mémoire	12 ECTS	Oral juin
UE 538 Comptabilité internationale	12 ECTS	Écrit juin

Le contrat de professionnalisation

Il permet d'acquérir une qualification par une formation en école et une expérience professionnelle en entreprise. La rémunération dépend de l'âge et de la qualification initiale.

Public

- Les jeunes de 16 à 25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle emploi.
- Toute personne bénéficiaire de minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique et allocation aux adultes handicapés) et/ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion.

Financement

Financé par les Opca, le contrat peut prendre la forme d'un CDI ou d'un CDD avec une action de professionnalisation comprise entre 6 et 12 mois en début de contrat. Tous les diplômés préparés à l'Intec sont ouverts en contrat de professionnalisation : DCG, DSCG, master CCA.

Modalités d'inscription

Le dossier devra impérativement être instruit avant le début de la formation. Un plan de formation est établi entre l'élève, l'employeur et l'Intec. Une convention est rédigée entre l'organisme de formation et l'employeur puis adressée par celui-ci à son Opca, 120 jours avant le début de la formation.

Quelles formations choisir ?

Le DGC ou le DSGC, en cours du jour ou en cours renforcés et le master CCA.

Contact :
formation-continue.
intec@cnam.fr
Tél. : 01 40 27 25 19
01 58 80 85 92
01 40 27 29 20
01 58 80 88 25
01 58 80 83 38
Service ouvert du
lundi au vendredi
de 14h à 17h30

La formation tout au long de la vie

Plan de formation de l'entreprise

Il s'agit de l'ensemble des actions de formation mises en place par l'employeur à destination de son personnel. Le salarié doit présenter sa demande à son employeur en faisant valoir le lien direct de la formation avec les besoins de son entreprise. La formation peut se dérouler pendant le temps de travail ou hors temps de travail ou à distance.

Financement

Les frais de formation sont à la charge de l'employeur.

Modalités d'inscription

Les démarches administratives sont effectuées en relation avec l'entreprise (cf. dossier d'inscription) et éventuellement l'Opca auprès duquel l'entreprise cotise.

Congé individuel de formation (Cif)

Le Cif permet au salarié de suivre à temps plein ou partiel une formation de son choix, indépendamment de celles proposées par l'entreprise. Sa rémunération est maintenue pendant toute la durée de sa formation.

Financement

La prise en charge est assurée, sous réserve d'acceptation du dossier par l'organisme paritaire collecteur agréé au titre du Cif (Opacif, Fongecif, Agecif...) auquel cotise l'entreprise.

Modalités d'inscription

Les démarches doivent être effectuées **au plus tard mi-juin** pour le DGC et **mi-juillet** pour le DSGC.

Pour une demande de VAE, le salarié peut mobiliser les dispositifs de financement de la formation continue : le plan de formation, le CPF ou le congé VAE (allocation de 24 heures en se rapprochant de l'Opacif auquel est rattaché son employeur).

Le demandeur d'emploi peut faire financer sa démarche via le Pôle emploi.

Compte personnel de formation (CPF)

Le CPF permet au salarié de cumuler ses heures de droit à la formation tout au long de sa carrière, depuis son entrée sur le marché du travail jusqu'à sa retraite. Il peut être mobilisé à tout moment, même en période de chômage. L'autorisation de l'employeur n'est indispensable que si la formation se déroule pendant le temps de travail.

Financement

La formation peut être prise en charge en tout ou partie (frais pédagogique et frais annexes) par votre compte personnel de formation. L'employeur ou d'autres financeurs peuvent abonder le CPF pour couvrir la totalité des frais de formation.

Comment utiliser son CPF à l'Intec ?

La demande doit être effectuée sur le site (www.moncompteformation.gouv.fr), puis validée par l'Opca. Il est recommandé de demander un devis au préalable, pour disposer de toutes les informations nécessaires. La confirmation de prise en charge devra être jointe au dossier d'inscription.

Formation des demandeurs d'emploi

Financement

Plusieurs dispositifs de financement d'actions de formation sont accessibles aux demandeurs d'emploi par l'intermédiaire de Pôle emploi.

Des aides pour développer les compétences

Certaines nécessitent une promesse d'embauche :

- action de formation préalable au recrutement ;
- préparation opérationnelle à l'emploi ;
- action de formation conventionnée ;
- aide individuelle à la formation professionnelle.

Le demandeur d'emploi est, pendant la formation, relevé des obligations de recherche d'emploi.

Modalités d'inscription

Après obtention d'un devis auprès de l'Intec, le demandeur d'emploi doit solliciter une prise en charge par l'organisme financeur (Pôle emploi, Opca, etc). La notification de prise en charge doit être jointe au dossier d'inscription. L'ensemble des démarches doit être effectué avant le début de la formation.

Demandez un devis : intec.cnam.fr/formules-d-enseignement/formation-continue/

Contact :

formation-continue.
intec@cnam.fr

intec.cnam.fr/
formules-d-
enseignement/
formation-continue

Tél. : 01 58 80 85 92
01 40 27 29 20
01 58 80 88 25
01 58 80 83 38
01 40 27 25 19

Plusieurs réunions ou ateliers thématiques vous aident à construire votre parcours DCG/DSCG/master CCA et à constituer votre demande de financement. Inscrivez-vous sur intec.cnam.fr à la rubrique formation continue.

INSCRIPTIONS

S'inscrire

Modalités d'inscription

L'inscription se fait :

- en ligne (intec.cnam.fr/s-inscrire) ;
- par correspondance en envoyant le dossier d'inscription par courrier (détachable en milieu de catalogue ou téléchargeable sur le site Internet) ;
- en déposant le dossier sur place, au Cnam-Intec, Service inscriptions - 40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e - bâtiment C - 3^e étage

Le service Accueil est ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 9h à 17h30, les mardis et jeudis jusqu'à 18h30 excepté pendant les périodes de congés.

Attention, l'inscription à des cours du jour, du soir ou renforcés, en complément des cours à distance, se fait obligatoirement sur place, à Paris ou dans le centre Cnam où vous suivrez les enseignements.

Il est également rappelé que tout dossier d'inscription doit être accompagné de la photocopie de la pièce d'identité et du diplôme permettant l'inscription, cette consigne s'appliquant aussi aux anciens élèves.

Quand s'inscrire ?

Inscription avant le début de la formation

Pour une inscription à l'Intec de Paris, les dossiers peuvent être déposés et/ou envoyés entre le 4 et le 19 juillet 2016.

Nos bureaux seront fermés du 1^{er} au 22 août 2016 et réouvriront la dernière semaine d'août.

Pour connaître les dates définitives de clôture des inscriptions, consultez le site : intec.cnam.fr/s-inscrire
Réouverture des inscriptions en ligne le lundi 22 août 2016 à l'Intec de Paris et par courrier.

Pour les étudiants étrangers non-résidents en France qui souhaitent s'inscrire aux cours oraux de Paris, une préinscription est nécessaire. La date limite de la demande de préinscription est fixée au 30 juin 2016 pour le DGC et le DSGC.

NB : *L'administration préfectorale contrôle la réalité et le sérieux des études poursuivies : elle peut refuser de délivrer le titre de séjour si le volume horaire des cours suivis par l'étudiant n'atteint pas vingt heures par semaine, ce qui correspond à une inscription à trois UE avec cours oraux renforcés plus une UE avec cours oraux du jour. L'étudiant doit aussi justifier d'une couverture sociale.*

L'assiduité de l'étudiant est contrôlée (présence aux cours, remise des devoirs, présence aux examens d'essai et finaux).

Les étudiants boursiers du DGC devront impérativement s'inscrire au plus tard le 14 septembre 2016.

Les étudiants boursiers du DSGC devront impérativement s'inscrire au plus tard le 26 octobre 2016.

Ils devront s'inscrire au minimum à 2 UE en cours du jour pour bénéficier de la bourse.

Inscription tardive dans les centres de l'Intec

Pour les cours à distance complétés par les cours oraux d'un autre centre d'enseignement, l'inscription se fait à l'Intec où se dérouleront les cours.

Inscription tardive

Les inscriptions restent possibles après la date de début des formations et jusqu'à la date de clôture définitive, dans la limite des places disponibles et sous réserve d'accepter les conséquences liées à une inscription tardive.

Pour les cours oraux, il est vivement conseillé de s'inscrire avant les dates de rentrée données car aucun cours oral n'est rattrapé.

L'inscription tardive n'est pas autorisée pour les élèves en congé individuel de formation (Cif), en allocation de retour à l'emploi-formation (Aref), en contrat de professionnalisation ainsi que pour les étudiants étrangers soumis à des obligations d'assiduité parmi lesquelles le respect des dates d'inscription.

Comment s'inscrire ?

Statut étudiant

Le statut d'étudiant est attribué uniquement aux élèves inscrits en cours du jour ou en cours renforcés, qui sont dans l'obligation de s'affilier à la sécurité sociale étudiante, soit :

- les élèves nés entre le 1^{er} octobre 1988 et le 30 septembre 1997 inclus ayant cotisé à la sécurité sociale étudiante lors de leur inscription ;
- les ayants-droit autonomes (les élèves âgés de moins de 20 ans durant l'année universitaire, du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre de l'année suivante).

Dossiers envoyés ou déposés dans un centre Intec autre que celui de Paris

Se renseigner auprès du centre concerné (cf. coordonnées de tous les centres Intec en page 27).

Dossiers envoyés par courrier

Seuls sont autorisés les modes de paiement suivants :

- les chèques postaux ou bancaires libellés en euros et compensables en France. Les chèques de banque émis à l'étranger devront porter la mention « sans frais pour le bénéficiaire ». Ces frais sont donc à la charge de l'expéditeur ;
- les mandats-cash émis en France par la Banque postale (les paiements par d'autres types de mandats ne sont pas acceptés) ;
- les virements sur le compte du régisseur de l'Intec (compte ouvert sans frais pour le bénéficiaire à la Recette générale des finances de Paris – 94, rue Réaumur 75002 Paris). L'élève susceptible de payer le règlement de son inscription par virement doit prévoir un délai suffisant afin que le compte du régisseur soit crédité avant la clôture des inscriptions et que son dossier soit pris en compte. Lors de l'envoi du dossier d'inscription, joindre impérativement une copie du bordereau de versement mentionnant le nom du payeur (s'il est différent du nom de l'élève).

Les coordonnées bancaires de l'Intec (RIB, Identifiant national de compte bancaire) sont les suivantes :

Code banque formation	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	75000	00001005781	03	TPPARIS RGF

Les virements étrangers doivent être déposés sur le compte bancaire (IBAN, Identifiant international de compte bancaire) suivant :

						Clé RIB	BIC
FR76	1007	1750	0000	0010	0578	103	TRPUFRP1

Les règlements effectués par mandats internationaux sont déconseillés, compte tenu de la lenteur des traitements interbancaires.

Il est interdit d'envoyer des espèces par courrier.

Dossiers déposés

Aux modes de paiement acceptés et listés précédemment s'ajoutent les cartes bancaires (Visa ou Master Card) : le paiement fractionné est possible sous certaines conditions.

Il est possible de payer par carte bancaire à l'Intec de Paris du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, au service des inscriptions : 40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e

Pour les paiements en espèces, l'élève est prié de recourir au mandat cash émis en France par la Banque postale.

Dossiers remplis en ligne

Cette procédure sera ouverte dès le 4 juillet 2016 sur intec.cnam.fr/s-inscrire

Le paiement en ligne par carte bancaire ou la demande de paiement fractionné est possible sous conditions.

Besoin d'informations ?

Pour avoir des informations sur :

- les modalités d'inscription pour les étudiants étrangers ;
- les demandes d'annulation ou de changement (d'UE ou de coordonnées) en cours d'année universitaire ;
- le statut d'étudiant ou d'élève boursier du ministère de l'Éducation nationale ;
- la cotisation au régime étudiant de sécurité sociale.



Tarifs 2016-2017 des cours à distance

Détermination du tarif

Les tarifs ci-dessous correspondent aux inscriptions à des cours à distance. Pour les formations avec cours présentiels à Paris (DGC, DCG1, DSGC, master CCA) consultez la plaquette des cours oraux sur le site **intec.cnam.fr** en page d'accueil.

Tarif réduit pour les inscriptions réglées à titre personnel par l'élève, ainsi que pour celles dont le financement est assuré par le Pôle emploi. L'émetteur du titre de paiement ne peut pas être une entreprise.

Tarif plein pour les inscriptions réglées par un employeur, ou par un organisme paritaire collecteur agréé dans le cadre de la formation professionnelle continue (Opcv, Opacif). Une convention de formation est établie et l'assiduité de l'élève est suivie.

Le code d'inscription

Ce code vous sera utile pour remplir votre dossier d'inscription.

Il se compose du sigle TEC, du numéro de l'UE suivi du code correspondant au mode de formation choisi (cf. 4^e colonne du tableau ci-dessous).

Exemple :

UE choisie = comptabilité approfondie = TEC 120

Mode formation choisi = Cours à distance en ligne
code = DL

Code d'inscription = TEC 120 DL

Diplômes	UE	Modes de formation	Codes	Tarifs 2016/2017 (valables pour une UE)
DGC	TEC 111 à TEC 123	Cours à distance en ligne avec webconférences	DL	tarif réduit : 240 €, tarif plein : 420 €
		Cours à distance imprimé et en ligne avec webconférences	DT	tarif réduit : 290 €, tarif plein : 480 €
DSGC	TEC 211 à TEC 217	Cours à distance en ligne avec webconférences	DL	tarif réduit : 260 €, tarif plein : 440 €
		Cours à distance imprimé et en ligne avec webconférences	DT	tarif réduit : 310 €, tarif plein : 500 €
	TEC 217	Cours à distance en ligne avec webconférences et aide personnalisée	DA	tarif réduit : 420 €, tarif plein : 600 €
DEC	TEC 601	Séminaires de formation	SE	tarif réduit : 860 €, tarif plein : 1040 €
	TEC 602			tarif réduit : 620 €, tarif plein : 800 €
Certificats de spécialisation	TEC 712, TEC 714, TEC 715, TEC 716, TEC 741, TEC 742 et TEC 761	Cours à distance en ligne avec webconférences (8h)	DL	tarif réduit : 420 €, tarif plein : 600 €

Rappel : il n'y a aucun frais d'inscription ni de scolarité pour les étudiants en alternance.

Contacts

CENTRES D'ENSEIGNEMENT EN RÉGIONS

AIX-EN-PROVENCE - Cnam Paca

aix@cnam.fr
www.cnam.paca.fr

AMIENS - Cnam Picardie

emscnam@cnam-picardie.fr
www.formationcnampicardie.com

ANGLET - Cnam Aquitaine

intec.cb@cnam-aquitaine.fr
www.cnam-aquitaine.fr

ANGOULÊME - Cnam Poitou-Charentes

angouleme@cnam-poitou-charentes.fr
www.cnam-poitou-charentes.fr

AUXERRE

Intec-Capacité en droit
nelly.metge@cnam.fr

BASTIA - Cnam de Corse

cnamcorse@wanadoo.fr

BORDEAUX - Cnam Aquitaine

intec.bx@cnam-aquitaine.fr
www.cnam-aquitaine.fr

BREST - Cnam Bretagne

brest@cnam-bretagne.fr

CAEN - Cnam de Basse-Normandie

cnam@cnam-basse-normandie.fr
www.cnam-basse-normandie.fr

CLERMONT - Cnam Auvergne

emscnam@cnam-auvergne.fr

GRENOBLE - Cnam Rhône-Alpes

grenoble@lecnam-rhonealpes.fr

LANNION - Cnam Bretagne

lannion@cnam-bretagne.fr

LA ROCHE-SUR-YON - Cnam Pays-de-la-Loire

laroche@cnam-paysdelaloire.fr
www.cnam-paysdelaloire.fr

LA ROCHELLE - Cnam Poitou-Charentes

larochelle@cnam-poitou-charentes.fr
www.cnam-poitou-charentes.fr

LE HAVRE - Cnam Haute-Normandie

perrine.auger@cnam.fr

LILLE - Cnam Nord-Pas-de-Calais

adelaval@cnam-npdc.org
www.cnam-npdc.org

LIMOGES - Cnam Limousin

fgarnier@cnam-limousin.fr

LYON - Cnam Rhône-Alpes

cnam.lyon@cnam.fr
www.lecnam-rhonealpes.fr

MARSEILLE - Cnam Paca

marseille@cnam.fr
www.cnam-paca.fr

MONTPELLIER - Cnam Languedoc-Roussillon

contact@cnam-lr.fr
www.cnam-lr.fr

NANCY - Cnam Lorraine

intec@cnam-lorraine.fr
www.cnam-lorraine.fr

NANTES - Cnam Pays-de-la-Loire

intec@cnam-paysdelaloire.fr
www.cnam-paysdelaloire.fr

NICE - Cnam Paca

nice@cnam.fr

NIORT - Cnam Poitou-Charentes

niort@cnam-poitou-charentes.fr
www.cnam-poitou-charentes.fr

PAU - Cnam Aquitaine

intec.pau@cnam-aquitaine.fr
www.cnam-aquitaine.fr

POITIERS - Cnam Poitou-Charentes

Centre de la Vienne
info@cnam-poitou-charentes.fr
www.cnam-poitou-charentes.fr

REIMS - Cnam Champagne-Ardenne

intec@cnam-champagne-ardenne.fr
www.cnam-champagne-ardenne.fr/intec

RENNES - Cnam Bretagne

intec@cnam-bretagne.fr

RODEZ - Greta Quercy-Rouergue
 evelyne.mazars@greta-quercyrouergue.fr
 greta-mpnord@ac-toulouse.fr
 www.reseau-greta.ac-toulouse.fr

SAINT-BRIEUC - Cnam Bretagne
 cnam@cnam-bretagne.fr

SAINT-ÉTIENNE - Cnam Rhône-Alpes
 saint-etienne@lecnam-rhonealpes.fr
 www.lecnam-rhonealpes.fr

SAINT-GENIS-POUILLY - Cnam Rhône-Alpes
 cnam-leman@lecnam-rhonealpes.fr
 www.lecnam-rhonealpes.fr

SAINT-QUENTIN - Cnam Picardie
 emscnam@cnam-picardie.fr

STRASBOURG - Cnam Alsace
 contact67@cnam-alsace.fr
 www.cnam-alsace.fr

TOULOUSE - IPST - Cnam Midi-Pyrénées
 contact@ipst-cnam.fr
 www.ipst-cnam.fr

VALENCE - Cnam Rhône-Alpes
 valence@lecnam-rhonealpes.fr
 www.lecnam-rhonealpes.fr

VANNES - Cnam Bretagne
 vannes@cnam-bretagne.fr

CENTRES D'ENSEIGNEMENT EN OUTRE-MER

LA RÉUNION - CCI/INTEC
 intec@reunion.cci.fr
 www.reunion.cci.fr

NOUMÉA - CENTRE CNAM - INTEC
 info@acestecnam.nc
 www.cestecnam.nc

PAPEETE - CRA - CNAM
 secretariat@cnam-polynesie.pf
 direction@cnam-polynesie.pf

POINTE-À-PITRE - CNAM DE GUADELOUPE
 cnam-admin@univ-ag.fr
 cnam-dir@univ-ag.fr

**SCHŒLCHER - CNAM MARTINIQUE
AMAFOCS**
 Campus Universitaire de Schœlcher
 cnam@cnam-martinique.fr
 www.cnam-martinique.fr

CENTRES D'ENSEIGNEMENT HORS EUROPE

ALGÉRIE

Institut de finances et de management (Ifma) - Alger
doc.chiha@yahoo.fr
guettouchin@gmail.com
Institut spécialisé en gestion et finances - Oran
ahlemou31@hotmail.fr

BÉNIN

École supérieure d'expertise comptable de Cotonou,
de l'association de Formation régionale d'expertise
comptable (Esec - AS.FO.R.E.C)
esec.benin@gmail.com
www.esec.benin.net

BURKINA-FASO

Institut international de formation à l'expertise
Comptable - 2IFEC
pierreake@yahoo.fr

BURUNDI

ISGE - Institut supérieur de gestion des entreprises
isgebi@yahoo.com
nibifranc@yahoo.fr
www.isge.bi

CAMEROUN

Ordre national des experts comptables du Cameroun
intecdla@onecca.cm

CENTRAFRIQUE

Ordre des experts-comptables centrafricains
leonardsonny@hotmail.com

COMORES

Centre Intec en Union des Comores
aci@comorestelecom.km

CONGO

universitelibre@yahoo.fr

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Conseil permanent de la comptabilité au Congo (CPCC)
cpccfin@yahoo.fr
yolandendele@gmail.com
www.cpcc-rdc.org

CÔTE D'IVOIRE

CPDEC/INP - HB - Abidjan
Université Félix Houphouët Boigny
cpdecinphb@yahoo.fr
cpdec@inphb.edu.ci
www.inphb.edu.ci
Auditeurs associés en Afrique - KPMG CI Abidjan
faka@kpmg.ci

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Université de Djibouti
a_houssein@univ.edu.dj
cfc@univ.edu.dj
www.univ.edu.dj

GABON

Association pour le développement des études
comptables (Adec)
ayadetona@yahoo.fr
gicyra8@yahoo.fr

GUINÉE

Imeec (Institut de management,
d'études économiques et comptables)
imeeconakry@yahoo.fr

MADAGASCAR - CNAM D'ANTANANARIVO

agce.cnam_antananarivo@yahoo.fr
jocelynrasoanaivo@gmail.com

MALI

Institut universitaire de gestion (IUG)
salifbakh@yahoo.fr
École supérieure de gestion (ESG)
sangare.yacouba@esg-mali.com
www.esg-mali.com

MAROC

• Casablanca - groupe ISCAE
nbiaz@groupeiscae.ma
nzahid@groupeiscae.ma
www.groupeiscae.ma
• Tanger
Marelink - ingénierie
francine.lecam@marelink-ingenierie.com
www.marelink-ingenierie.com

MAURITANIE

Institut de gestion et de comptabilité appliquées (Igeca)
fallmouhamedoune@gmail.com
fallmouhamedoune@yahoo.fr

NIGER

École supérieure de commerce et d'administration
des entreprises (Escae)
escae2001@yahoo.fr

SÉNÉGAL

Centre de formation à l'expertise comptable (CFEC)
p_jananto@yahoo.fr
www.esp.sn

TOGO

École supérieure d'audit et de management (Esam)
esam@esamecole.fr
www.esamecole.fr

VIETNAM

Université de Hanoï
hiendhnn@gmail.com

PARTENARIATS

Ernst & Young Audit

Tour First, 1 Place des saisons, 92400 Courbevoie
www.ey.com

ESCP Europe

79, avenue de la République 75543 Paris cedex 11
mikol@escpeurope.eu

IPAG Business School

184, boulevard Saint-Germain 75006 Paris
a.coudert@ipag.fr
www.ipag.fr

Université Marne-la-Vallée

Pôle du bois de l'étang
5, boulevard Descartes Champs-sur-Marne
77454 Marne-la-Vallée cedex 2
pascale.terrisse@u-pem.fr

Université Paris 13

Pôle alternance
48, rue Alfred-Labrière 95100 Argenteuil
najima.benahmed@univ-paris13.fr



intec.cnam.fr

Inscriptions et accueil

Tél. : 01 40 27 25 38 / Fax : 01 58 80 83 54
intec@cnam.fr

Intec

Institut national des techniques économiques et comptables
40, rue des Jeûneurs - Paris 2^e

 Bourse ou Grands-Boulevards

Conservatoire national des arts et métiers

